

NON A L'AUSTERITE CONSTITUTIONNALISEE !

NON A LA RATIFICATION DU TSCG !

Le gonflement de la dette publique fait la une des médias, avec une dramatisation cherchant à justifier la mise en place de **politiques d'austérité** qu'on nous présente comme inéluctables alors qu'elles sont en réalité **destructrices** : écoles, hôpitaux, hébergement d'urgence, retraites, chômage, culture, environnement ... : nous vivons tous au quotidien les conséquences de l'austérité budgétaire.

Nous refusons les discours culpabilisateurs

Pourquoi ne nous parle-t-on pas de l'assèchement des budgets depuis 20 ans, liés aux cadeaux fiscaux accordés aux ménages les plus riches et aux entreprises faisant le plus de profits (à qui par exemple, 30 milliards d'€ d'exonération d'impôts sont accordés chaque année) ? Pourquoi les États sont-ils obligés de combler ces déficits de recettes en s'endettant auprès des banques privées à des taux de 2,5-3% minimum (et qui peuvent doubler en quelques semaines), alors que dans le même temps ces banques peuvent, elles, emprunter à 1% directement auprès de la Banque Centrale Européenne ? Une obligation aberrante que se sont imposés les seuls États de la zone Euro et qui est inscrite dans les Traités de Maastricht et Lisbonne.



Elles auront également des **conséquences sur les salaires** (des fonctionnaires comme des salariés du secteur privé), sur les pensions de retraite, sur les indemnités de chômage, sur les montants des minima sociaux.

La ratification de ce nouveau traité européen entrainera une aggravation sans précédent de notre situation, la baisse de nos droits et la dégradation de nos conditions de vie et de travail.

Le pire est à venir !

En mars dernier, les principaux chefs d'Etat européens, dont Nicolas Sarkozy, ont signé à Bruxelles **un nouveau traité européen**, dont la **ratification** par la France est **prévue début octobre 2012**.

Ce « **traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance** » (**TSCG**) imposerait l'augmentation de la rigueur et de l'austérité, dont nous constatons les conséquences, dramatiques, en Grèce, au Portugal, en Espagne...

Le TSCG prévoit en effet :

- D'inclure la « règle d'or » dans la constitution, imposant l'équilibre budgétaire par la limitation des déficits publics, ce qui amènerait à accentuer encore les diminutions budgétaires,
- D'inscrire l'obligation de limiter les déficits publics à 0.5 % du PIB (Art. 3) au lieu des 3 % actuels, déjà intenable pour la plupart des pays européens,
- D'inscrire l'obligation de réduire la dette publique de 5 % par an (Art. 4), soit plusieurs dizaines de milliards d'euros/an pour la France,
- Des sanctions et amendes en cas de dépassement sous forme de mise sous tutelle budgétaire et de réformes structurelles (Art. 3, 5 et 8) qui incluent l'austérité salariale.

Ces obligations auront des **conséquences directes sur les budgets et ressources alloués à nos services publics**. Cela ne pourra qu'accroître leur dégradation, déjà sensible. Elles s'exerceront aussi sur les **collectivités locales**, déjà en grandes difficultés financières (ce qui les a amené à contracter, pour la grande majorité d'entre elles, des emprunts toxiques).



Refusons que ces questions soient évacuées ou traitées dans notre dos

**VENEZ VOUS INFORMER
ET POSER VOS QUESTIONS !**

Réunion publique d'information sur le TSCG

Le **21 septembre 2012** à Clamart

Avec la participation de **Benjamin CORIAT**

Co-président du Collectif des Economistes Atterrés

20h30 - Maison de Quartier du Petit Clamart -

45, rue du Commandant Duval

Ouvrons un véritable **débat démocratique** où puissent être entendues et débattues les **analyses et propositions alternatives**.

Une insurrection des consciences est nécessaire !

Mobilisons-nous pour ré-équilibrer les rapports de force

Car la ratification du TSCG signifie aussi :

- **Un recul voire l'abandon de la souveraineté nationale** : les contrôles budgétaires des Etats et les "sanctions" applicables pour dépassement de déficit public seront le fait d'instances extérieures à eux, hors toute souveraineté des peuples sur leurs affaires.
- **Un déni de démocratie populaire** : les dispositions du traité n'ont pas fait l'objet de débats, ni populaires ni parlementaires
- **Un système automatique absurde avec des objectifs et des sanctions budgétaires** qui nie les particularités des situations par pays, donc leurs légitimités propres : si un déficit est creusé par une politique d'investissement productif utile au développement, il sera sanctionné au même titre qu'un quelconque laxisme présumé, alors qu'il faudrait l'encourager et l'aider.



Il faut sortir de ce cercle vicieux, imposer des alternatives opposables à ces remèdes pires que le mal que sont l'austérité en France comme en Europe et la ratification du nouveau traité, qui achèveront d'étrangler les budgets publics et les peuples européens.

Nos analyses et nos propositions peuvent être différentes, mais nous voulons tous restaurer la démocratie citoyenne face à la technocratie aveugle

ENSEMBLE, OPPOSONS-NOUS A LA RATIFICATION DU TSCG !

Réunion unitaire à l'initiative d'ATTAC 92 Clamart, de EELV, du Front de Gauche (PCF, PG, GA), du NPA, du POI. Débat organisé et animé par ATTAC 92 Clamart dans la continuité de son cycle de réunions d'information sur la problématique de la dette publique.

Contacts : attac92clamart@free.fr - <http://attac92clamart.free.fr>